



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Commune de BIESLES (102)**

Numéro SIRET : 21520033800014

POSTE COMPTABLE : NOGENT

**M14**

**BUDGET PRIMITIF  
voté par nature**

**BUDGET Commune de BIESLES (102)**

**ANNEE 2019**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

**SOMMAIRE**

<b>IV. ANNEXES</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> </tr> </table>					5	2	0	5	0	<b>Commune de BIESLES (102)</b> <b>BP 2019</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
				5	2	0	5	0			

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 386
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté d'Agglomération de Chaumont	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
559 119,00	1 091 456,00	769,17	768,98

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	498,00	609,00
2	Produits des impositions directes/population	221,00	299,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	760,00	762,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	368,00	286,00
5	Encours de dette/population		610,00
6	DGF/population	164,56	171,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,3370	0,4499
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,6556	0,8950
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4200	0,3250
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
    - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....  
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	2 919 590,22	1 143 124,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		1 776 466,22
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		2 919 590,22	2 919 590,22

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	2 214 345,00	2 707 753,70
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	505 697,26	269 395,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	257 106,44	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		2 977 148,70	2 977 148,70

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>5 896 738,92</b>	<b>5 896 738,92</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachée (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	321 510,00		360 534,77	360 534,77	360 534,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	308 147,15		306 518,49	306 518,49	306 518,49
014	Atténuations de produits	41 401,00		41 401,00	41 401,00	41 401,00
65	Autres charges de gestion courante	275 997,00		283 936,96	283 936,96	283 936,96
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>947 055,15</b>	<b>0,00</b>	<b>992 391,22</b>	<b>992 391,22</b>	<b>992 391,22</b>
66	Charges financières	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues	45 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>997 555,15</b>	<b>0,00</b>	<b>1 042 891,22</b>	<b>1 042 891,22</b>	<b>1 042 891,22</b>
023	Virement à la section d'investissement (	1 925 519,40		1 859 685,75	1 859 685,75	1 859 685,75
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (	20 108,60		17 013,25	17 013,25	17 013,25
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>1 945 628,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 876 699,00</b>	<b>1 876 699,00</b>	<b>1 876 699,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 943 183,15</b>	<b>0,00</b>	<b>2 919 590,22</b>	<b>2 919 590,22</b>	<b>2 919 590,22</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 919 590,22</b>
--	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits des services, domaine et ven	136 632,00		132 207,00	132 207,00	132 207,00
73	Impôts et taxes	641 700,00		711 300,00	711 300,00	711 300,00
74	Dotations, subventions et participatio	265 814,00		258 738,00	258 738,00	258 738,00
75	Autres produits de gestion courante	133 203,89		38 377,00	38 377,00	38 377,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 179 349,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 142 622,00</b>	<b>1 142 622,00</b>	<b>1 142 622,00</b>
76	Produits financiers	2,00		2,00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels	600,00		500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>1 179 951,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 143 124,00</b>	<b>1 143 124,00</b>	<b>1 143 124,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 179 951,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 143 124,00</b>	<b>1 143 124,00</b>	<b>1 143 124,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 776 466,22</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 919 590,22</b>
--	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>1 876 699,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	98 129,00	66 336,49	21 000,00	21 000,00	87 336,49
204	Subventions d'équipement versées	105 953,94	13 500,00	135 000,00	135 000,00	148 500,00
21	Immobilisations corporelles	390 366,20	51 323,47	521 585,00	521 585,00	572 908,47
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 579 069,86	374 537,30	1 461 260,00	1 461 260,00	1 835 797,30
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 173 519,00</b>	<b>505 697,26</b>	<b>2 138 845,00</b>	<b>2 138 845,00</b>	<b>2 644 542,26</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	367 022,00				
020	Dépenses imprévues	90 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>459 022,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 000,00</b>	<b>22 000,00</b>	<b>22 000,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>2 632 541,00</b>	<b>505 697,26</b>	<b>2 160 845,00</b>	<b>2 160 845,00</b>	<b>2 666 542,26</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	63 810,00		53 500,00	53 500,00	53 500,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>63 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 500,00</b>	<b>53 500,00</b>	<b>53 500,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 696 351,00</b>	<b>505 697,26</b>	<b>2 214 345,00</b>	<b>2 214 345,00</b>	<b>2 720 042,26</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>257 106,44</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		= <b>2 977 148,70</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	287 283,00	269 395,00	200 243,00	200 243,00	469 638,00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>289 283,00</b>	<b>269 395,00</b>	<b>202 243,00</b>	<b>202 243,00</b>	<b>471 638,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	88 307,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	290 029,44		493 408,70	493 408,70	493 408,70
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	89 234,00		16 903,00	16 903,00	16 903,00
024	Produits des cessions d'immobilisations					
<b>Total des recettes financières</b>		<b>467 570,44</b>	<b>0,00</b>	<b>575 311,70</b>	<b>575 311,70</b>	<b>575 311,70</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>756 853,44</b>	<b>269 395,00</b>	<b>777 554,70</b>	<b>777 554,70</b>	<b>1 046 949,70</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 925 519,40		1 859 685,75	1 859 685,75	1 859 685,75
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	20 108,60		17 013,25	17 013,25	17 013,25
041	Opérations patrimoniales	63 810,00		53 500,00	53 500,00	53 500,00
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>2 009 438,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 930 199,00</b>	<b>1 930 199,00</b>	<b>1 930 199,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 766 291,44</b>	<b>269 395,00</b>	<b>2 707 753,70</b>	<b>2 707 753,70</b>	<b>2 977 148,70</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		= <b>2 977 148,70</b>

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>1 876 699,00</b>
---	---------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	360 534,77		360 534,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	306 518,49		306 518,49
014	Atténuations de produits	41 401,00		41 401,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	283 936,96		283 936,96
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	2 500,00		2 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		17 013,25	17 013,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	45 000,00		45 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 859 685,75	1 859 685,75
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 042 891,22</b>	<b>1 876 699,00</b>	<b>2 919 590,22</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 919 590,22</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	2 000,00		2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	87 336,49		87 336,49
204	Subventions d'équipement versées	148 500,00		148 500,00
21	Immobilisations corporelles	572 908,47		572 908,47
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 835 797,30	53 500,00	1 889 297,30
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 666 542,26</b>	<b>53 500,00</b>	<b>2 720 042,26</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>257 106,44</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 977 148,70</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	132 207,00		132 207,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	711 300,00		711 300,00
74	Dotations, subventions et participations	258 738,00		258 738,00
75	Autres produits de gestion courante	38 377,00		38 377,00
76	Produits financiers	2,00		2,00
77	Produits exceptionnels	500,00		500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 143 124,00</b>		<b>1 143 124,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 776 466,22

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****2 919 590,22**

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00		65 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	469 638,00		469 638,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	2 000,00		2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		33 500,00	33 500,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	16 903,00		16 903,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		17 013,25	17 013,25
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 859 685,75	1 859 685,75
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>553 541,00</b>	<b>1 930 199,00</b>	<b>2 483 740,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

493 408,70

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****2 977 148,70**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>321 510,00</b>	<b>360 534,77</b>	<b>360 534,77</b>
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	3 000,00	7 150,77	7 150,77
60611	Eau et assainissement	30 000,00	34 000,00	34 000,00
60612	Energie - Electricité	65 000,00	82 034,00	82 034,00
60621	Combustibles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentations	1 000,00	500,00	500,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 700,00	24 000,00	24 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	1 700,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61521	Terrains	500,00	1 500,00	1 500,00
615221	Bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615228	Autres bâtiments	3 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Voiries	5 000,00	3 000,00	3 000,00
615232	Réseaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61524	Bois et forêts	35 000,00	35 000,00	35 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	6 000,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	11 000,00	8 000,00	8 000,00
6168	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formati	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	800,00	800,00	800,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés		1 000,00	1 000,00
6237	Publications	200,00	200,00	200,00
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions		50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	8 000,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	9 000,00	9 000,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres	500,00	500,00	500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>308 147,15</b>	<b>306 518,49</b>	<b>306 518,49</b>
6216	Personnel affecté par le GFP de rattacheme		7 000,00	7 000,00
6218	Autres personnel extérieur	60 000,00	35 000,00	35 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	200,00	200,00	200,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	3 000,00	3 500,00	3 500,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	500,00	500,00	500,00
6411	Personnel titulaire	146 347,15	165 718,49	165 718,49
6413	Personnel non titulaire	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	30 000,00	34 000,00	34 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	100,00	500,00	500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	600,00	600,00
6488	Autres charges	500,00	500,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>41 401,00</b>	<b>41 401,00</b>	<b>41 401,00</b>
7391172	Dégrèvement de taxe hab. sur les logemen	1 000,00	1 000,00	1 000,00
739221	FNGIR	40 401,00	40 401,00	40 401,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>275 997,00</b>	<b>283 936,96</b>	<b>283 936,96</b>
6531	Indemnités	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6532	Frais de mission		100,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patro	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	500,00	3 500,00	3 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	29 197,00	35 036,96	35 036,96
65548	Autres contributions	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	300,00	300,00	300,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droi	23 000,00	23 000,00	23 000,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>947 055,15</b>	<b>992 391,22</b>	<b>992 391,22</b>
<b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>
665	Escomptes accordés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>997 555,15</b>	<b>1 042 891,22</b>	<b>1 042 891,22</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 925 519,40</b>	<b>1 859 685,75</b>	<b>1 859 685,75</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>20 108,60</b>	<b>17 013,25</b>	<b>17 013,25</b>
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	20 108,60	17 013,25	17 013,25
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 945 628,00</b>	<b>1 876 699,00</b>	<b>1 876 699,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 945 628,00</b>	<b>1 876 699,00</b>	<b>1 876 699,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		2 943 183,15	2 919 590,22	2 919 590,22

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0,00</b>
------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 919 590,22</b>
--	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vent</b>	<b>136 632,00</b>	<b>132 207,00</b>	<b>132 207,00</b>
7022	Coupes de bois	87 000,00	60 000,00	60 000,00
7023	Menus produits forestiers	7 500,00	30 000,00	30 000,00
7025	Taxes d'affouage	6 000,00	5 800,00	5 800,00
70311	Concession dans les cimetières (produit n	200,00	200,00	200,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	3 000,00	2 500,00	2 500,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	7 450,00	7 200,00	7 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 312,00	1 337,00	1 337,00
70846	au GFP de rattachement	24 000,00	25 000,00	25 000,00
70878	par d'autres redevables	170,00	170,00	170,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>641 700,00</b>	<b>711 300,00</b>	<b>711 300,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	355 000,00	357 000,00	357 000,00
73211	Attribution de compensation	151 200,00	217 800,00	217 800,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	27 000,00	26 000,00	26 000,00
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères et as	108 000,00	110 000,00	110 000,00
7336	Droits de place	500,00	500,00	500,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>265 814,00</b>	<b>258 738,00</b>	<b>258 738,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	107 000,00	107 000,00	107 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	21 083,00	18 000,00	18 000,00
744	FCTVA	1 800,00	750,00	750,00
74718	Autres	400,00	400,00	400,00
7478	Autres organismes	3 500,00		
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	13 000,00	13 000,00	13 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifique	154,00		
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	2 400,00	2 545,00	2 545,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	16 477,00	17 043,00	17 043,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>133 203,89</b>	<b>38 377,00</b>	<b>38 377,00</b>
752	Revenus des immeubles	41 594,00	31 000,00	31 000,00
7551	Exedent des budgets annexes à car. admin	91 609,89	7 277,00	7 277,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		100,00	100,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 179 349,89</b>	<b>1 142 622,00</b>	<b>1 142 622,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>
761	Produits de participations	2,00	2,00	2,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>600,00</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>
7714	Recouvrement sur créances admises en n	100,00		
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	500,00	500,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>= a + b + c + d</b>		<b>1 179 951,89</b>	<b>1 143 124,00</b>	<b>1 143 124,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>			
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>= RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>1 179 951,89</b>	<b>1 143 124,00</b>	<b>1 143 124,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	+	<b>0,00</b>
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>1 776 466,22</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>2 919 590,22</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op</b>	<b>98 129,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>
2031	Frais d'études	87 129,00	18 000,00	18 000,00
2051	Concessions et droits similaires	11 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (ho</b>	<b>105 953,94</b>	<b>135 000,00</b>	<b>135 000,00</b>
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2041582	Bâtiments et installations	102 953,94	132 000,00	132 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opé</b>	<b>390 366,20</b>	<b>521 585,00</b>	<b>521 585,00</b>
2111	Terrains nus	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2116	Cimetières	180 000,00	245 165,00	245 165,00
2117	Bois et forêts	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de t	5 000,00	10 000,00	10 000,00
21316	Equipements du cimetière		5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	76 000,00	76 000,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagement d		3 420,00	3 420,00
2138	Autres constructions		30 000,00	30 000,00
2152	Installations de voirie	55 000,00	47 000,00	47 000,00
21538	Autres réseaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21571	Matériel roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	7 000,00	5 000,00	5 000,00
2181	Install.générales,agencement & aménagement	25 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	1 624,19	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 742,01		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérat</b>	<b>1 579 069,86</b>	<b>1 461 260,00</b>	<b>1 461 260,00</b>
2313	Constructions	807 809,55	457 000,00	457 000,00
2315	Installation, matériel et outillage technique	721 260,31	954 260,00	954 260,00
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 173 519,00</b>	<b>2 138 845,00</b>	<b>2 138 845,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>367 022,00</b>		
27638	Autres établissements publics	367 022,00		
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>90 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>459 022,00</b>	<b>22 000,00</b>	<b>22 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 632 541,00</b>	<b>2 160 845,00</b>	<b>2 160 845,00</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre sectio</b>			



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>63 810,00</b>	<b>53 500,00</b>	<b>53 500,00</b>
2313	Constructions	13 110,00	8 600,00	8 600,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	50 700,00	44 900,00	44 900,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>63 810,00</b>	<b>53 500,00</b>	<b>53 500,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>2 696 351,00</b>	<b>2 214 345,00</b>	<b>2 214 345,00</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>505 697,26</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>257 106,44</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 977 148,70</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>287 283,00</b>	<b>200 243,00</b>	<b>200 243,00</b>
1322	Régions	11 679,00	11 679,00	11 679,00
1323	Départements	158 072,00	110 030,00	110 030,00
1328	Autres	44 015,00	5 513,00	5 513,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	73 517,00	73 021,00	73 021,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>289 283,00</b>	<b>202 243,00</b>	<b>202 243,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>378 336,44</b>	<b>558 408,70</b>	<b>558 408,70</b>
10222	FCTVA	84 307,00	61 000,00	61 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	290 029,44	493 408,70	493 408,70
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférables</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>89 234,00</b>	<b>16 903,00</b>	<b>16 903,00</b>
27638	Autres établissements publics	89 234,00	16 903,00	16 903,00
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>467 570,44</b>	<b>575 311,70</b>	<b>575 311,70</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>756 853,44</b>	<b>777 554,70</b>	<b>777 554,70</b>

<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnemen</b>	<b>1 925 519,40</b>	<b>1 859 685,75</b>	<b>1 859 685,75</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>20 108,60</b>	<b>17 013,25</b>	<b>17 013,25</b>
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	200,00		
28041582	Bâtiments et installations	19 908,60	17 013,25	17 013,25
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 945 628,00</b>	<b>1 876 699,00</b>	<b>1 876 699,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>63 810,00</b>	<b>53 500,00</b>	<b>53 500,00</b>
2031	Frais d'études	43 810,00	33 500,00	33 500,00
238	Avances versées sur comm.immo.corporell	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 009 438,00</b>	<b>1 930 199,00</b>	<b>1 930 199,00</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>2 766 291,44</b>	<b>2 707 753,70</b>	<b>2 707 753,70</b>
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>269 395,00</b>
				+
			<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
				=
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 977 148,70</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°****LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	d

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résu

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros														
Néant														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1681 Autres emprunts														
16872 Régions														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>												
1641 Emprunts en euros												
Néant												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
1681 Autres emprunts												
16872 Régions												
<b>TOTAL GENERAL</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2019 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u></b>					
<b>(ex : émissions publiques ou privées)</b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.7 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		27/03/2013
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
Linéaire	subventions d'équipement versées	5

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b> <b>ETAT DES PROVISIONS</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3</b> <b>A4</b> <b>A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		20 000,00	I 20 000,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>20 000,00</b>	<b>505 697,26</b>	<b>257 106,44</b>	<b>782 803,70</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		1 958 602,00	III 1 958 602,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		81 903,00	81 903,00
10222	FCTVA	61 000,00	61 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	4 000,00
27638	Autres établissements publics	16 903,00	16 903,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		1 876 699,00	1 876 699,00
2804158	Bâtiments et installations	17 013,25	17 013,25
021	Virement de la section de fonctionnement	1 859 685,75	1 859 685,75

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 958 602,00</b>	<b>269 395,00</b>		<b>493 408,70</b>	<b>2 721 405,70</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 782 803,70</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 2 721 405,70</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 1 938 602,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>Dotations et participations reçues</b>		
74	Dotations, subventions et participations	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8</b> <b>A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
<b>DEPENSES (a)</b>					
NEANT					
<b>RECETTES (b)</b>					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée de résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 143 124,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

#### B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2020	2021	2022	2023	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

#### B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

#### B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2019	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						



IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2019 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2019. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

#### B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
	NEANT				
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>6574</b>	<b>Subv.fonct.aux asso.&amp;autres pers. de droits privé</b>				<b>12 710,00</b>
	ADMR		ADMR	Association	200,00
	ADMR POUR CENTRE DE LOISIRS		ADMR	Association	0,00
	ADMR RAM		ADMR ASSOCIATION L'UNIVERS DE GUCINY	Association	1 930,00
	AFM TELETHON		AFM	Association	200,00
	ALLIANCE BIESLES NORDENDORF		ALLIANCE BIESLES NORDENDORF	Association	920,00
	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS		AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Association	150,00
	AMICALE SAPEURS POMPIERS BIESLES		AMICALE SAPEURS POMPIERS BIESLES	Association	460,00
	BIESLES TANDEM		ASSOC BIESLES TANDEM ORGANISATION B	Association	200,00
	BUX BAND REPAS AINES 2018		ASSOC BUX BAND	Association	0,00
	CLUB D ANIMATION ET LOISIRS		ASSOC CLUB DU HAUT DU BAN	Association	200,00
	ASS DETENTE ET LOISIRS LE LIEN		ASSOC DETENTE ET LOISIRS LE LIEN	Association	200,00
	ASSOC DONNEURS SANG		ASSOC DONNEURS SANG	Société	50,00
	ASSOC ETOILE BIESLOISE ET NOGENTAISE		ASSOC ETOILE BIESLOISE ET NOGENTAISE	Association	400,00
	ASS FONDATION DU PATRIMOINE		ASSOC FONDATION DU PATRIMOINE	Association	120,00
	ASSOCIATION GREEN DEVIL		ASSOC GREEN DEVIL	Association	500,00
	AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS		ASSOC JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
	ASSOC LE GALET DU PUIITS		ASSOC LE GALET DU PUIITS	Association	100,00
	POLE SPORTS ET LOISIRS DE BIESLES		ASSOC LE PÔLE SPORTS ET LOISIRS DE BI	Association	800,00
	ASSOC LES AMIS DE FELIX		ASSOC LES AMIS DE FELIX	Association	200,00
	ASSOC LES AMIS DE LA TOUR		ASSOC LES AMIS DE LA TOUR	Association	500,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	LES AMIS DES VIEUX JOURS		ASSOC LES AMIS DES VIEUX JOURS	Association	100,00
	ASSOC LES BIESLOISES PETILLANTES		ASSOC LES BIESLOISES PETILLANTES	Association	200,00
	ASS LES PUIITS DES MEZIENS - 14 JUILLET		ASSOC LES PUIITS DES MEZIENS	Association	900,00
	ASSOCIATION MILITARIA		ASSOC MILITARIA CHAUMONTAISE	Association	300,00
	ASSOC PARENTS ELEVES BIESLES		ASSOC PARENTS ELEVES BIESLES	Association	200,00
	ASS RESTAURANTS COEUR HAUTE MARNE		ASSOC RESTAURANTS COEUR HAUTE MAR	Association	150,00
	ASSOC SPINA BIFIDA		ASSOC SPINA BIFIDA	Association	150,00
	ASSOC TEDALI		ASSOC TEDALI	Association	160,00
	ASS UN SEJOUR POUR TOUS		ASSOC UN SEJOUR POUR TOUS	Association	500,00
	COMITE 52 LNCC		COMITE 52 LNCC	Association	100,00
	COOPERATIVE SCOL.EC.ELEMENTAIRE		COOPERATIVE SCOL.EC.ELEMENTAIRE	Association	470,00
	COOPERATIVE SCOLA.MATERNELLE		COOPERATIVE SCOLA.MATERNELLE	Association	350,00
	JUDO CLUB NOGENTAIS		JUDO CLUB NOGENTAIS	Association	125,00
	LA COUNTRY DU PUIITS		LA COUNTRY DU PUIITS	Association	100,00
	LA PREVENTION ROUTIERE		LA PREVENTION ROUTIERE	Association	100,00
	MANDR'USEP		MANDR'USEP	Association	300,00
	PETANQUE DU VAL MOIRON		PETANQUE DU VAL MOIRON	Association	125,00
	SOCIETE CHASSE BIESLES - 14 JUILLET		SOCIETE CHASSE BIESLES	Association	450,00
	SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX		SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX	Association	0,00
	UNION SPORTIVE BIESLES FOOT		UNION SPORTIVE BIESLES FOOT	Association	800,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1</b> <b>B2.2</b> <b>B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Restes à financer de l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2020)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Restes à financer de l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2020)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
Reste à employer au 01/01/2019 :			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2019 :			

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/2019</b>			
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>TOTAL Dépenses</b>	
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/2019</b>			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4,00</b>			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1,00	1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	2,00		2,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00			
<b>TECHNIQUE</b>		<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	1,00	2,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00			
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5,00</b>	<b>2,00</b>	<b>7,00</b>			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	348			
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Détention d'une part du capital</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
01/12/2016	Caisse des dépôts et consign		Etablissement public	39 052,02
01/12/2016	Caisse des dépôts et consign		Etablissement public	128 350,05
01/12/2016	Caisse des dépôts et consign		Etablissement public	42 418,47
01/12/2016	Caisse des dépôts et consign		Etablissement public	33 526,30
<b>Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de</b> NEANT				
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.1</b> <b>C3.2</b> <b>C3.3</b> <b>C3.4</b>

### C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Communauté d'Agglomération de Chaumont		TPU	130 656,00
SDED 52		Sans fiscal. propre	2 171,00
SIAP Cirey les Mareilles		Sans fiscal. propre	
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
SDIS		Sans fiscal. propre	35 036,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

### C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

### C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018	Taux appliqués par décision de l'assemb.	Variation des taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2018 (%)
Taxe d'habitation	1 167 000,000	2,198 %	16,220 %	0,000 %	189 287,000	2,198 %
TFPB	973 600,000	3,196 %	15,590 %	0,000 %	151 784,000	3,196 %
TFPNB	61 000,000	2,135 %	27,120 %	0,000 %	16 543,000	2,136 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 201 600,000</b>	<b>2,635 %</b>			<b>357 614,000</b>	<b>2,616 %</b>